Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

# MANAGEMENT EN HÔTELLERIE-RESTAURATION

## ÉPREUVE E3.2 : PROJET D'ENTREPRENEURIAT EN HÔTELLERIE-RESTAURATION

SESSION 2026

Durée : 1 heure maximum

| SPÉCIALITÉ / UNITÉ | COEFF |
|---|---|
| MANAGEMENT EN HÔTELLERIE-RESTAURATION | 3 |

Moyens de calculs et matériel autorisés :

**L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.**

**Le candidat présente le dossier de son projet et peut utiliser un support de présentation. Aucun document autre que le dossier du candidat et les documents remis par le jury n'est autorisé pendant l'épreuve.**

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

# DOSSIER SUJET

## CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : PROJET D'ENTREPRENEURIAT DU CANDIDAT EN HÔTELLERIE-RESTAURATION

L'épreuve E3.2 évalue un projet d'entrepreneuriat en hôtellerie-restauration. Elle prend la forme d'une soutenance et d'échanges avec la commission, et non d'une épreuve écrite nationale comportant un chantier, un dossier technique imposé ou des documents réponses à compléter.

Le candidat présente un projet de création, de reprise ou de développement d'une entreprise hôtelière ou de restauration. Il s'appuie sur son dossier et justifie ses choix au regard du marché, du concept, de la faisabilité, du montage économique et financier et des contraintes professionnelles pertinentes pour son projet. Les données nécessaires à l'analyse sont celles du projet présenté par le candidat et doivent être explicitées dans son dossier.

La durée maximale indiquée dans les annexes nationales de référence est de 20 minutes pour l'exposé, suivies de 40 minutes maximum d'échanges. Les consignes applicables à la session 2026 et la grille nationale d'évaluation en vigueur prévalent.

## PARTIE 1 : Présentation du projet et analyse de l'opportunité (5 points)

***Formaliser le concept et établir la pertinence du projet***

Le candidat présente le projet décrit dans son dossier. Il précise l'activité envisagée, la clientèle visée, la zone d'implantation, le positionnement et les besoins auxquels l'offre entend répondre. Il distingue les faits établis, les sources mobilisées et les hypothèses retenues.

**1.1** (2 points) Présentez le concept, la clientèle cible, l'offre et le positionnement de votre projet. Justifiez la cohérence entre ces éléments.

**1.2** (1,5 point) Exposez les principaux éléments de votre étude de marché et précisez les sources, la période et le périmètre géographique des données mobilisées.

**1.3** (1,5 point) Identifiez les principaux facteurs qui rendent le projet opportun, ainsi que les risques susceptibles de remettre en cause cette opportunité.

## PARTIE 2 : Faisabilité et choix de structuration (5 points)

***Analyser les conditions de réalisation du projet***

Le candidat s'appuie sur les caractéristiques de son projet et justifie ses choix de ressources, d'organisation et de structuration. Il précise les démarches réglementaires et professionnelles applicables à l'activité envisagée, en distinguant les exigences vérifiées des points restant à confirmer.

**2.1** (2 points) Présentez les moyens humains, matériels et immobiliers nécessaires au démarrage. Justifiez leur dimensionnement au regard de l'activité prévisionnelle.

**2.2** (1,5 point) Justifiez le mode de gestion et la forme juridique envisagés. Présentez les principaux effets de ces choix sur la responsabilité, la gouvernance et le fonctionnement de l'entreprise.

**2.3** (1,5 point) Présentez les principales obligations professionnelles, sanitaires, sociales et de sécurité applicables à votre projet, ainsi que les démarches prévues pour les respecter.

## PARTIE 3 : Montage économique et financier (5 points)

***Évaluer la rentabilité prévisionnelle et les besoins de financement***

Le candidat explicite la période étudiée, les unités utilisées, les hypothèses de volume et de prix, ainsi que le traitement de la TVA dans ses tableaux. Il justifie les données retenues et commente les résultats plutôt que de se limiter à présenter des calculs.

**3.1** (2 points) Présentez les hypothèses de chiffre d'affaires et les principales charges d'exploitation. Expliquez comment elles sont reliées au modèle économique et à l'activité prévue.

**3.2** (1,5 point) Présentez le plan de financement initial et les ressources envisagées. Justifiez l'adéquation entre les emplois à financer, les apports, les emprunts et les autres financements retenus.

**3.3** (1,5 point) Commentez la rentabilité prévisionnelle et la trésorerie. Si vous utilisez un seuil de rentabilité, explicitez les données et la méthode, notamment
$$text{Seuil de rentabilité} = \frac{\text{Charges fixes}}{\text{Taux de marge sur coûts variables}}.$$

## PARTIE 4 : Argumentation, pilotage et prévention des risques (5 points)

***Défendre les choix, anticiper les aléas et conduire le projet***

La commission apprécie la capacité du candidat à argumenter, à prendre en compte les limites de ses prévisions et à proposer des mesures de pilotage adaptées à son projet. Les réponses sont étayées par les éléments du dossier et par les hypothèses annoncées.

**4.1** (2 points) Présentez les principaux risques du projet et hiérarchisez-les. Pour chaque risque prioritaire, indiquez une mesure de prévention ou une solution de repli réaliste.

**4.2** (1,5 point) Indiquez les indicateurs que vous suivrez après le lancement et expliquez comment leurs résultats pourront conduire à ajuster l'offre, l'organisation ou les ressources.

**4.3** (1,5 point) Répondez aux demandes de précision de la commission en justifiant vos choix et en reconnaissant les limites ou les incertitudes de votre étude.

# DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

## **DT 1** : RÉFÉRENTIEL DE PRÉPARATION DU DOSSIER DE PROJET

Le dossier présenté par le candidat documente son projet et ses choix. Il peut notamment comporter : la description du concept et de l'offre, l'analyse du marché et de la concurrence, les sources et hypothèses, l'étude de l'implantation, les moyens nécessaires, les choix de gestion et de structuration, les prévisions économiques et financières ainsi que les risques identifiés. Les éléments retenus dépendent de la nature du projet.

Les données chiffrées doivent être datées, sourcées lorsque cela est possible, cohérentes entre elles et exprimées avec leurs unités. Le candidat distingue les données observées des hypothèses de prévision.

**Éléments à documenter dans le dossier**

| Domaine | Éléments à présenter | Justification attendue |
|---|---|---|
| Concept et marché | Offre, clientèle, zone, concurrence, sources | Cohérence du positionnement et qualité des éléments de marché |
| Moyens et organisation | Locaux, équipements, ressources humaines, organisation | Adéquation des moyens au volume d'activité prévu |
| Structuration | Mode de gestion, forme juridique, démarches pertinentes | Justification des choix au regard du projet |
| Économie et financement | Hypothèses d'activité, charges, investissements, financements, trésorerie | Cohérence des prévisions et explication des hypothèses |
| Risques et pilotage | Risques, mesures de maîtrise, indicateurs de suivi | Capacité à anticiper et à ajuster le projet |

*Trame indicative à adapter à la création, à la reprise ou au développement étudié.*

## **DT 2** : OUTILS D'ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE MOBILISABLES

Les relations ci-dessous sont des outils d'analyse à mobiliser lorsque les données du projet le permettent. Elles ne constituent pas un formulaire fermé imposé à tous les projets. Le candidat définit les composantes retenues et explicite ses hypothèses.

La marge sur coûts variables peut être calculée par
$textMCV =$
$textChiffred'affairesHT -$
$textCoûtsvariables$. Le taux de marge sur coûts variables est
$textTauxdeMCV =$
$fractextMCVtextChiffred'affairesHT$. Le seuil de rentabilité, lorsque cette méthode est adaptée, est
$textSeuilderentabilité =$

$fractextChargesfixestextTauxdeMCV$. Pour une première analyse du cycle d'exploitation, le besoin en fonds de roulement peut être estimé par
$textBFR$
$approx$
$textStocks +$
$textCréancesclients -$
$textDettesfournisseurs$. La trésorerie nette s'analyse notamment à partir de
$textTrésorerienette =$
$textFRNG -$
$textBFR$.

**Données à expliciter pour interpréter les prévisions**

| Élément | Précision attendue | Unité ou période |
|---|---|---|
| Chiffre d'affaires | Volumes, prix, saisonnalité et méthode d'estimation | À préciser par le candidat |
| Coûts variables | Postes directement liés au niveau d'activité | À préciser par le candidat |
| Charges fixes | Postes retenus et hypothèses de périodicité | À préciser par le candidat |
| Investissements et financement | Emplois, ressources et calendrier de financement | À préciser par le candidat |
| Trésorerie | Décalages d'encaissement et de décaissement pris en compte | À préciser par le candidat |

*Les rubriques pertinentes sont définies selon l'activité et le projet présentés.*

## **DT 3** : REPÈRES POUR LA SOUTENANCE ET LES ÉCHANGES

L'exposé est limité à 20 minutes maximum selon les annexes nationales de référence citées dans les documents d'organisation de l'épreuve. Il est suivi d'échanges d'une durée maximale de 40 minutes selon ces mêmes annexes. Les consignes de la session 2026 et la grille nationale en vigueur prévalent.

La soutenance doit permettre au candidat d'exposer une démarche compréhensible, de justifier les choix réalisés, d'expliquer les données et hypothèses mobilisées, puis de répondre aux demandes de la commission. La présentation orale ne remplace pas l'argumentation portant sur le dossier.

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**DR 1** : Document de préparation du candidat : Synthèse du projet **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Cette trame peut être renseignée par le candidat pour structurer son exposé. Elle ne constitue pas un document réponse à une épreuve écrite. Adapter les rubriques à la nature du projet et renvoyer aux éléments développés dans le dossier.

**Synthèse des choix et des éléments de justification**

| Rubrique | Éléments du projet | Données, sources ou justifications |
|---|---|---|
| Concept, offre et clientèle | ..... | ..... |
| Marché, zone et concurrence | ..... | ..... |
| Moyens et organisation | ..... | ..... |
| Mode de gestion et structuration | ..... | ..... |
| Risques prioritaires et réponses prévues | ..... | ..... |

*Document de préparation à personnaliser par le candidat.*

**Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**DR 2** : Document de préparation du candidat : Repères financiers et pilotage

**À RENDRE AVEC LA COPIE**

Reporter les données issues du dossier en précisant les unités, la période et le caractère observé ou prévisionnel. Les cases sont à renseigner selon les éléments pertinents pour le projet.

**Synthèse des hypothèses économiques et financières**

| Indicateur ou hypothèse | Valeur | Unité ou période | Source ou justification |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires prévisionnel | ..... | ..... | ..... |
| Coûts variables | ..... | ..... | ..... |
| Charges fixes | ..... | ..... | ..... |
| Investissements initiaux | ..... | ..... | ..... |
| Financements mobilisés | ..... | ..... | ..... |
| Indicateurs de suivi retenus | ..... | ..... | ..... |

*Les valeurs et hypothèses sont propres au projet présenté.*

**Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.